



Compte rendu du Comité Technique Local du 23 mars 2022

1/ Bilan 2021 et plan local de formation professionnelle 2022

La CGT a salué la qualité et l'exhaustivité des documents fournis par le service de la formation professionnelle permettant une véritable analyse de ce point à l'ordre du jour. Nous regrettons que ce soit une exception et souhaiterions que cela devienne la norme pour des documents de comité de technique.

Les moyens humains ont été remis à flot concernant les effectifs de la formation professionnelle. La CGT s'en satisfait, mais souhaite que ceux-ci soient pérennisés sur le long terme.

Concernant l'équipe de formateurs, nous remarquons une augmentation entre 2020 et 2021 du nombre de personnels de catégorie B et C (3 à 16). Toutefois, ils ne représentent que 21,92 % de l'ensemble des formateurs : chiffre inférieur à 2018. Ils restent sous-représentés.

La CGT demande à nouveau une action plus volontariste de la part de la Direction locale, notamment par la sensibilisation des chefs de service au niveau des entretiens professionnels.

La CGT a réitéré une nouvelle fois sa demande d'avoir, par catégorie, une répartition femmes-hommes afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de disparités entre genre dans l'accès à la formation professionnelle.

Le nombre de bénéficiaires de la formation professionnelle est revenu à la hauteur de 2019. Il efface la baisse de 2020 qui était une année exceptionnelle en raison de la crise sanitaire. Mais le nombre de jours moyen de formations des bénéficiaires continue de baisser. La direction ne peut pas se satisfaire d'un chiffre aussi faible, inférieur à une journée de formation par agent (0,94). La direction affirme que le nombre de formations en 2021 a fait baisser la durée des formations. Pour la CGT, nous préférons une formation en présentiel.

Pour les formations des services civiques et des apprentis, l'ENFIP propose un complément de formation que la CGT estime comme une formation au rabais. Au final, leur apprentissage se fait sur le tas grâce à la bonne volonté des titulaires qui accepteront de les former aux missions de la DGFIP. Ils sont pourtant de moins en moins nombreux dans les services. La direction a prévu un tuteur par agent à former.

La CGT a demandé des précisions sur le Compte Personnel de Formation durant l'entretien professionnel.

Ce document n'est pas remis obligatoirement durant l'entretien professionnel mais les chefs de services pouvaient l'évoquer. Les agents désirant en avoir une copie, peuvent la demander à leur chef de service.

Vote CGT : abstention

La CGT rappelle l'importance d'être formé pour l'exercice de sa mission. C'est un droit pour les agents et une obligation pour l'employeur. En revanche, les agents manquent souvent de disponibilité pour se former en raison des sous-effectifs. De plus, il y a une absence de reconnaissance professionnelle alors que l'agent accroît ses compétences en se formant.

2/ Questions diverses

➤ Prime de restructuration (PRS)

La PRS n'est pas versée automatiquement. Elle est à demander par mail par l'agent concerné. Le délai peut être allongé en raison de la multitude des acteurs concernés (différents services).

Les agents concernés peuvent s'informer auprès du service des ressources humaines en cas de difficultés.

➤ Arrivée du SIE de Strasbourg à Forbach

Un groupe de travail entre les directions du Bas Rhin et de la Moselle a débuté. A priori, la mission comptabilité restera à Strasbourg contrairement à la gestion des agents qui sera pilotée par la Moselle.

➤ Travaux au Centre des Finances Publiques de Forbach

Les travaux se feront en deux temps. Ils débuteront le 1^{er} septembre 2022 pour les anciens locaux du SPL et du SIE actuel pour la fusion prévue au 1^{er} janvier 2023 des SIP. La seconde tranche s'effectuera au courant du 1^{er} semestre 2023 en prévision de l'arrivée du SIE de Strasbourg.

➤ Entretien professionnel

La CGT s'inquiète d'une baisse du profil croix en cas de changement de poste ou de responsable hiérarchique. La direction prône la mobilité, mais celle-ci n'est pas récompensée lors des entretiens professionnels. La direction nous répond qu'il n'y a pas de soucis puisque les connaissances dans le nouveau poste peuvent générer une baisse de croix qui évolueront positivement par la suite.

Les élus de la CGT Moselle